Et l'abbé passa deux ou trois fois la main sur son visage; il ne pouvait écarter l'image de ces corps pâles et roides des noyés. — La lune montait lentement derrière les maisons de *Trouville*, et ne jetait encore qu'une faible lueur qui restait au ciel. — C'était l'heure où tout prend dans la nature des formes bizarres, — l'heure où il semble que tous les objets se déguisent pour aller à quelque bal infernal et fantastique, — où les peupliers deviennent des fantômes noirs, et chaque pierre du cimetière un corps mort avec son linceul. C'est l'heure des hallucinations, c'est l'heure où l'on croirait que ces figures bizarres et ces aventures étranges que nous voyons dans nos rêves se montrent et se passent réellement pendant que nous dormons.

Des pointes de roches dépouillées semblaient à l'abbé Vorlèze des cadavres étendus. Il pria encore pour chasser ces visions, et ne put y réussir. Loin de là : les prestiges et les illusions augmentèrent à un tel degré qu'il finit par assister à un spectacle horrible.

Il vit un mouvement dans les longues algues qui flottaient à la surface de l'eau, puis il parut une tête, une jeune tête blonde d'enfant; d'une petite main livide il écarta les herbes, et rejeta en arrière ses cheveux qui retombaient appesantis par l'eau sur sa figure pâle. L'abbé reconnut cet enfant, il s'était noyé peu de mois auparavant en allant aux équilles. L'enfant dit d'une voix douce : « La mort n'a pas été un mal pour moi, elle m'a pris dans l'enfance, c'est-à-dire dans l'ignorance, sans que j'aie eu rien à regretter de ce que je laissais dans le passé, puisque je n'avais pas de passé, ni rien de ce que m'eût promis l'avenir auquel je n'avais encore rien demandé. Cherche dans ta vie combien il y a de tes jours que tu voudrais recommencer, et pense que mon avenir aurait été ton passé. Je n'ai pas besoin de tes prières.

» Les morts ne perdent que les jours, les nuits sont à eux, et cette lune qui se lève est leur soleil.

» Que viens-tu faire ici? T'es-tu hier noyé comme moi? »

Et d'un autre point du rivage un corps plus grand sortit des algues. L'abbé Vorlèze se rappela qu'auparavant une femme s'était, par un désespoir d'amour, jetée à la mer en cet endroit. Elle écarta les herbes, sortit de l'eau jusqu'à la ceinture, rejeta ses cheveux en arrière, et dit : « Samuel Aubry ne m'a-t-il jamais vue quand, la nuit, je vais appliquer mon visage pâle aux vitres de sa chambre? où suis-je si changée qu'il ne me puisse plus reconnaître? Je n'ai pas besoin de tes prières. Dis seulement à Samuel de me regarder, quand je vais la nuit derrière ses vitres. Les morts ne perdent que les jours, les nuits sont à eux, et cette lune qui se lève est leur soleil. Que fais-tu ici la nuit? T'es-tu hier noyé comme moi? »

Et ce corps pâle sortit de l'eau, et se dirigea vers la maison de Samuel Aubry.

Un autre corps, d'une force athlétique, sortit de l'herbe non loin de celui-là; il écarta les herbes, rejeta ses cheveux en arrière et dit : « A-t-il péri du monde cette nuit? Je suis André Mehom. J'ai été enfant de chœur du curé de Trouville, et je me suis noyé en allant au secours d'un bâtiment naufragé. Je n'ai pas besoin de prières. Les morts ne perdent que les jours, les nuits sont à eux, et cette lune qui se lève est leur soleil. Que viens-tu faire ici la nuit? T'es-tu hier noyé comme nous! »

Et alors, de toutes parts, l'abbé vit sortir de l'eau et des algues des hommes, des femmes et des enfants, tous pâles, tous écartant les herbes pour passer, et rejetant leurs cheveux en arrière. Ils se firent gravement entre eux des signes d'intelligence, et tous se mirent à parler d'une voix étrange qu'on sentait plus qu'on ne l'entendait, car tous parlaient à la fois, et cependant ne diminuaient rien du silence morne et froid qui régnait dans la nature, et voilà ce qu'ils murmuraient :

« Les morts ne perdent que les jours, et les nuits sont à eux, et cette lune qui se lève est leur soleil.

» Quelle différence fais-tu entre les vivants qui dorment la nuit et nous qui dormons le jour sur des lits d'algues et de varechs, au fond des mers? Voici l'heure où les morts du cimetière sortent de leurs tombeaux, comme nous, et se promènent sous les berceaux de chèvrefeuilles que leur font les vivants. Voici que nous allons visiter ceux qui nous ont aimés, et qui nous prennent pour des rêves. Nous jouissons d'un calme et d'une paix éternels; nous nous appelons vivants, et nous vous appelons morts, car votre vie à vous n'est qu'un combat et une agonie. Sois le bienvenu! Nous attendions du monde cette nuit, après la tempête d'hier. Les morts ne perdent que les jours, les nuits sont à eux, et cette lune qui se lève est leur soleil. Que viens-tu faire ici la nuit? T'es-tu donc hier noyé comme nous? »

Et de nouveaux corps paraissaient sur les eaux, et ils devinrent nombreux comme le galet de la mer.

L'abbé Vorlèze hâta le pas pour échapper par le mouvement à ces prestiges qui lui faisaient dresser les cheveux sur la tête; et il se mit à marcher à pas précipités. Mais tout à coup ses pieds heurtèrent quelque chose; il frémit et il lui sembla qu'un vêtement de glace descendait depuis sa tête jusqu'à ses pieds; tout le rêve s'évanouit devant une réalité. Ce que l'abbé Vorlèze avait touché du pied, ce n'était pas une pierre, c'était un corps, c'était un cadavre!

Le premier mouvement de l'abbé fut de se relever brusquement, puis il revint, se pencha sur le corps, chercha si son cœur battait encore; il était froid et roidi par la mort.

La lune, qui avait monté, éclaira le corps; et l'abbé se redressa, en s'écriant : — Ah! mon Dieu!

— Mais c'est impossible! dit-il. Il devait revenir par terre.

— Il se pencha encore, se mit à genoux, écarta les cheveux du mort. — Oh! mon Dieu! dit-il, c'est bien lui, aidez-moi, mon Dieu, dans les tristes devoirs que j'ai à remplir.

Alors il traîna le corps jusqu'au pied de la falaise, pour que la mer en remontant ne vînt pas l'entraîner; il fit une courte prière et se dirigea vers le château, où il demanda à parler à M. de Sommery, et l'emmena dans le jardin.

LXIV.

L'abbé avait tout le long du chemin préparé son discours et ses précautions oratoires; — mais quand il fut au fond du jardin avec M. de Sommery, — il se prit à pleurer et lui dit :

— Mon cher monsieur de Sommery, il faut du courage pour ce que j'ai à vous apprendre. Il vous est arrivé un grand malheur.

— Qu'est-ce? dit le colonel.

— O mon Dieu! dit l'abbé, donnez à ce pauvre père la force et le courage, car toute force vient de vous.

— Arthur, s'écria M. de Sommery, où est Arthur?

L'abbé baissa la tête sans répondre.

— Parlez, parlez! s'écria M. de Sommery; il est malade, n'est-ce pas, il est blessé?

— Il est mort, dit l'abbé.

— Mon fils! s'écria M. de Sommery d'une voix forte et éclatante qui résonna dans toute la maison, — mon fils Arthur est mort! — O mon Dieu! ayez pitié de moi! — Et le vieux soldat tomba sur un banc, — et se mit à pleurer.

Au cri du colonel, tout le monde accourut au jardin.

LXV.

Excepté cependant Clotilde. — Tony Vatinel était auprès d'elle et lui disait :

— Marie, veux-tu me suivre?

— Eloignez-vous, sauvez-vous! disait Clotilde; entendez-vous ce tumulte dans la maison? — Sauvez-vous!

— Marie, veux-tu me suivre? répéta Tony froid et impassible.

— Au nom du ciel, fuyez! répondit Clotilde.

— Marie, dit une troisième fois Tony Vatinel, veux-tu me suivre?

— Allez-vous-en! répondit encore Clotilde.

— Adieu donc, Marie, dit Tony Vatinel. Et il s'en alla.

LXVI.

On fit rentrer M. de Sommery dans la maison, et alors il fut entouré de toute sa famille. Par l'ordre de l'abbé, des domestiques, avec une lanterne et une civière, vinrent avec lui relever le corps d'Arthur de Sommery, que l'on rapporta tristement dans la maison; dans cette maison préparée pour la fête de son retour; dans cette maison toute pleine des petits soins industrieux de sa mère.

Le matin, le maire Vatinel vint *constater le décès*. L'abbé Vorlèze dit à M. de Sommery : — Mon ami, mon pauvre ami!... frappé par Dieu, reconnaissez sa puissance, et demandez-lui le secours et la force dont vous avez besoin. Ce n'est qu'à l'homme présomptueux qui se croit assez fort sans sa divine assistance qu'il laisse arriver des malheurs plus grands qu'il ne peut les supporter.

— Monsieur de Sommery, dit Vatinel le maire, quelles sont vos intentions pour l'enterrement?

— Mon cher ami... dit l'abbé Vorlèze.

LXVII.

Mais comme l'abbé Vorlèze allait parler, le médecin de la commune arriva; l'abbé ressentit une sorte de plaisir de voir un peu retarder le coup qu'il avait à porter.

Le médecin constata qu'Arthur de Sommery était mort d'une balle de pistolet qui avait traversé la région du cœur.

On se perdit en conjectures; on ne connaissait pas d'ennemis à Arthur, du moins dans le pays, et on trouvait encore sur lui une montre et plusieurs pièces d'or. Le maire fit son procès-verbal.

Clotilde s'était retirée et renfermée dans sa chambre.

— Mon bon ami, mon cher colonel, dit le curé, vous ne serez, n'est-ce pas, aujourd'hui, ni orgueilleux, ni incrédule? la vanité de ne pas paraître changer d'opinion n'osera pas élever la voix dans le cœur d'un père qui vient d'être privé de son fils?

— Que voulez-vous dire, monsieur Vorlèze? dit M. de Sommery d'un ton sévère.

— Rien qui puisse vous blesser, mon pauvre ami; je sais la puissance et l'obstination de certaines idées, hélas! bien répandues aujourd'hui. Mais je vous connais, vous avez un bon et noble cœur. Toutes ces phrases de fausse philosophie dont vous vous servez habituellement ne sont pas dans votre cœur : c'est une malheureuse vanité qui vous les fait prononcer; mais vous n'en pensez pas un mot.

Le pauvre abbé avait tort quand il prétendait connaître M. de Sommery; il prenait le meilleur moyen, en parlant ainsi, pour ne pas réussir dans ce qu'il désirait.

S'il avait parlé à part, ou s'il avait dit au colonel : — Vous avez vos idées, gardez-les; mais pour ne pas scandaliser des gens plus faibles que vous, pour flatter la douleur maternelle de madame de Sommery, ne vous mêlez de rien, laissez faire; certes, le colonel se fût rendu à ce qui était peut-être son désir secret à lui-même.

Mais, attaqué aussi maladroitement, il répondit :

— Mon fils, victime d'un lâche attentat, peut paraître devant Dieu, comme j'y paraîtrai moi-même; croyez-vous, monsieur Vorlèze, que Dieu attende votre messe de demain pour savoir ce qu'il a à faire?

— Malheureusement, le médecin de la commune partageait les idées de M. de Sommery; c'était lui qui envoyait au journal du département les *abus de pouvoir* du garde champêtre, suspect de tendre à l'absolutisme.

Il applaudit M. de Sommery d'un mouvement de tête. Dès ce moment M. de Sommery se vit des spectateurs, se sentit sur un théâtre, et rentra dans son rôle philosophique.

L'abbé parla, menaça, prit tous les moyens. M. de Sommery refusa de rien écouter; le pauvre abbé se retira triste et confus auprès de madame de Sommery et d'Alida Meunier.

— Eh bien! dit madame de Sommery, l'abbé, qu'avez-vous obtenu?

— Hélas! madame, rien, absolument rien.

— Quoi! mon fils ne sera pas porté à l'église?

— Non, madame.

— Mais c'est affreux; c'est impossible.

— M. de Sommery n'a rien voulu entendre, madame.

— Ah! monsieur Vorlèze, je vous en prie, ne vous découragez pas.

— Je reviendrai ce soir, madame; la triste cérémonie n'est que pour demain matin.

— Ah! oui, l'abbé, je vous en prie, venez.

— Et vous, madame, ne tenterez-vous aucun effort?

— Si vous échouez encore, l'abbé, je crois... je sens que j'aurai un courage que je n'ai pas eu une seule fois dans toute ma vie. Je parlerai à M. de Sommery; — mais je n'espère rien de moi; — jamais je n'ai exercé sur lui la moindre influence, même pour les choses sans importance.

— Je reviendrai ce soir, quoique j'aie déjà employé toutes les ressources que me donnent mon expérience et ma *connaissance des hommes*.

Pauvre abbé!

LXVIII.

Le soir, l'abbé crut inventer quelque chose de miraculeux en amenant trois ou quatre personnes pour lesquelles M. de Sommery avait quelque déférence. Il ne s'apercevait pas que c'était encore *un public* qu'il amenait, et que le colonel ne pourrait quitter le rôle commencé. Il échoua complétement, et s'attira même quelques paroles dures de M. de Sommery.

Il rentra auprès de madame de Sommery et lui rendit compte du mauvais succès de sa nouvelle démarche.

— Quoi! dit madame de Somnery, il a encore refusé? Oh! cette fois, j'aurai de la force et du courage; — je ne laisserai pas mon enfant sans les secours de la religion; — je vais lui dire que je le v...

LXIX.

A ce moment entra M. de Sommery; il avait congédié les personnes amenées par l'abbé. Madame de Sommery fut atterrée et ne trouva plus de voix pour achever le mot commencé; seulement, elle joignit les mains et tomba à genoux devant son mari. Le colonel se sentit ému, et il s'irrita de son émotion.

— Monsieur Vorlèze, s'écria-t-il, voulez-vous donc mettre le trouble et la désunion dans ma maison? Les prêtres n'ont-ils donc de respect pour rien? et ne se mêlent-ils à nos infortunes les plus cruelles que pour nous dominer?

L'abbé voulut recommencer un discours.

— Monsieur Vorlèze, dit M. de Sommery en l'interrompant, vous me permettrez de ne pas faire aujourd'hui de controverse avec vous, n'est-ce pas? et vous comprenez que nous avons besoin de silence et de solitude?

L'abbé se retira.

M. de Sommery ne voulut pas rester avec sa femme et alla s'enfermer dans sa chambre, où il resta dans une grande agitation, — se promenant à grands pas en long et en large, — s'asseyant, se relevant et recommençant à marcher. Il sortit de sa chambre vers dix heures du soir, — et descendit en bas. Il trouva les gens qui veillaient le corps; — ils avaient mis près de lui de l'eau bénite et une branche de buis. Il fronça le sourcil, — il ouvrit la bouche et ne parla pas, — puis remonta. — En passant devant la chambre de sa femme, il l'entendit qui pleurait, et retourna dans sa chambre, où il resta une demi-heure dans la même agitation; après quoi il sortit tout à coup et alla chez l'abbé Vorlèze.

LXX.

L'abbé Vorlèze lisait auprès d'une fenêtre ouverte. Sur sa petite table de bois blanc, il avait établi un échafaudage de livres pour empêcher l'air de trop hâter la combustion de sa lumière. Il lisait pour se calmer, car il avait ressenti le premier mouvement de colère de sa vie lorsque M. de Sommery l'avait à peu de chose près mis à la porte. Ses yeux parcouraient les pages, ses lèvres murmuraient les paroles sans qu'aucun son arrivât à son esprit, ni parvint à le distraire de ce qu'il se plaisait à intituler *chagrin*, quoique ce fût un bon gros ressentiment.

Il fut très-étonné quand sa servante lui annonça M. de Sommery.

Il se leva et alla au-devant du colonel : c'était la première fois que M. de Sommery venait dans sa maison.

L'abbé murmura les paroles du publicain : *Domine, non sum dignus ut intres in domum meam.*

Puis il avança une chaise à M. de Sommery. Quand le colonel fut assis, l'abbé se remit sur sa chaise. M. de Sommery se leva dans une grande agitation et dit en marchant dans la chambre :

— Monsieur Vorlèze, ma femme pleure beaucoup; c'est vous qui lui aurez fait quelques contes. Puisque vous le voulez absolument...

Ici M. de Sommery fit deux longueurs de chambre avant de continuer. Il était évidemment embarrassé. Il y avait des mots qu'il ne disait que lorsque sa promenade l'amenait à ce point où il tournait le dos à l'abbé.

— Puisque vous le voulez absolument... et puisqu'on pleure à la maison... on portera mon fils à l'église. — Oh! mon bon monsieur de Sommery, dit l'abbé, la grâce de Dieu vous a donc touché? — Il n'est pas question de cela, monsieur Vorlèze. On portera mon fils à l'église. Mais daignez m'écouter : j'ai mes convictions comme vous avez *peut-être* les vôtres; je n'en ai pas changé; j'ai en horreur les inutiles mômeries de l'église. Dieu est donc bien méchant, puisque, sans vos prières, il condamnerait ce brave et digne garçon à un supplice éternel? Il est donc bien faible, puisque, après vos prières, il est forcé de faire grâce au chenapan quelconque qu'il vous plaît de lui recommander? — Monsieur!... dit l'abbé. — Ne m'interrompez pas, monsieur Vorlèze, continua M. de Sommery. Je vous disais que mes convictions n'ont pas changé; mais, puisque ma femme... et vous... et Alida... et aussi sa femme... puisque tout le monde veut qu'il soit porté à l'église, il sera porté à l'église... j'y consens, mais à une condition. — Et quelle condition? dit l'abbé d'un ton un peu ironique. — Je ne veux pas, continua M. de Sommery, par une faiblesse particulière et amenée par certaines bizarreries de situation, je ne veux pas donner aux cagots et aux tartufes des armes contre la philosophie et les idées libérales. — Que voulez-vous faire alors? — Ce que je veux faire, le voilà. Cette nuit, à une heure, on apportera le corps à l'église, sans pompe, sans bruit, sans témoins; vous direz la messe des morts; le corps sera reporté chez moi; vous ne parlerez à personne de ce qui se sera passé.

M. de Sommery s'assit alors; il paraissait fatigué et ému.

— Monsieur, répondit le curé, je ne pense pas qu'un ministre de l'Eglise puisse être complice d'un pareil scandale. Comment! vous voulez venir à l'église clandestinement! vous voulez vous cacher pour sauver l'âme de votre fils, comme de la chose la plus honteuse qui se puisse faire! Non! monsieur. Vous ne voulez pas, dites-vous, donner un triomphe à l'Eglise. Je n'en dois pas donner un, moi, au philosophisme, à l'irréligion et à l'athéisme. Vous amènerez le corps de votre fils à l'église en plein jour. Je vous en prie, monsieur de Sommery. — Impossible, monsieur. J'avais cédé aux pleurs de madame de Sommery, à vos propres instances; mais je ne puis aller, de concession en concession, jusqu'au ridicule. — Ni moi, monsieur, dit l'abbé, jusqu'à la lâcheté. — Mais, monsieur, vous parlez d'un ton... auquel je ne suis pas accoutumé. — C'est que jusqu'ici j'ai toujours été envers vous respectueux et soumis, parce que je vous croyais supérieur à moi. Mais, quand je vous vois trahir et tourner en dérision à la fois la religion de nos pères et votre prétendue philosophie, je sens mon âme se remplir d'un sentiment que je ne puis définir. Quoi! il y a encore dans votre cœur lutte entre la vanité et l'inquiétude pour ce fils qui n'est plus! Non, monsieur, non, l'église de Dieu n'est pas un mauvais lieu où l'on entre la nuit en se cachant. — Monsieur Vorlèze, dit M. de Sommery, c'est pour madame de Sommery, à laquelle une première résolution, conforme à d'immuables opinions, a causé une douleur qui m'inquiète. — Monsieur de Sommery, j'en suis désespéré, mais je ne crois pas le pouvoir, je ne le peux pas. — Je croyais, monsieur, que votre religion enseignait la charité. — Je croyais, monsieur, que votre philosophie défendait l'hypocrisie.

Ici M. de Sommery se promena longtemps dans la chambre sans parler; puis tout à coup il vint à M. Vorlèze, — lui prit la main et lui dit :

— Eh bien! monsieur, je n'en aurai pas; je vais vous ouvrir mon cœur. Monsieur, il y a bien des misères dans le cœur humain. Monsieur, pour moi, je vous aurais repoussé. Je ne sais pas si c'est de l'orgueil ou de la force, mais je défendrais qu'on me portât à l'église. J'y

ai souvent pensé, et ma résolution est depuis longtemps écrite dans mon testament. Mais, monsieur, depuis que mon fils est mort, dit M. de Sommery en criant, l'Eglise, le ciel, l'enfer, les flammes éternelles, je crois à tout, j'ai peur de tout! Je veux des prières pour mon fils; je veux les prières de l'Eglise; et dans l'église, monsieur Vorlèze, je les veux. Ecoutez; si vous l'exigez, ce sera le jour devant tout le monde; s'il le faut, je dirai tout haut ce que je vous dis là.— Voyons, monsieur de Sommery, dit l'abbé Vorlèze, calmez-vous. Nous ferons tout ce que vous voudrez, et moi je demande pardon à vous et à Dieu de vous avoir mis dans cet état. J'ai exagéré la sévérité de mes devoirs; c'est au bénéfice de mon propre orgueil que je vous ai reproché le vôtre avec tant d'amertume. J'ai osé mettre des conditions aux prières que vous demandiez pour votre fils; j'ai été un méchant homme. Ecoutez, pour apporter le corps dans l'église, il faudrait mettre dans notre confidence au moins des domestiques. Rentrons chez vous. Attendez que je prenne tout ce qu'il me faut.

L'abbé fit un paquet assez volumineux et suivit M. de Sommery. Il n'y avait qu'un domestique qui veillait le mort.

— Mon ami, dit le curé, allez-vous coucher, je finirai la veillée.

Quand ils furent seuls, l'abbé disposa tout lui-même pour pouvoir dire la messe. Madame de Sommery baisa la main de son mari en pleurant.

— Oh! mon Dieu, dit l'abbé, comment faire? Je n'ai pas d'enfant de chœur pour répondre et servir la messe. Aller en éveiller un, c'est tout trahir. Dites-moi... monsieur de Sommery... il ne s'agit que de lire quelques réponses... — Volontiers, dit M. de Sommery. . . .

. . . . . .

LXXI.

Voilà tout ce que je savais de cette histoire, — et j'ai, à cause de cela, fort hésité à la raconter. — J'ajouterai cependant quelques mots que le hasard m'a fait entendre dans une des maisons où j'avais autrefois rencontré Clotilde, Tony Vatinel et Robert Dimeux.

A la fin de l'hiver qui suivit la mort d'Arthur de Sommery, — dans un salon où on avait donné une matinée musicale, on remarquait beaucoup madame Clotilde de Sommery, que l'on n'avait pas vue dans le monde de l'année. Elle était encore en deuil.

— Comme le noir va bien aux blondes! disait un homme. — En effet, répondait un autre, les femmes blondes ne sauraient trop perdre leurs maris.

Robert Dimeux, que l'on n'avait pas vu depuis longtemps, et que l'on trouvait triste et amaigri, — s'approcha de madame de Sommery, et lui dit :

— Madame, le noir vous va à ravir; tout le monde en fait la remarque. Vous devriez ne porter que successivement le deuil des deux hommes que vous avez tués.

ALPHONSE KARR.

Robert Dimeux s'approcha de madame de Sommery : — Madame, le noir vous va à ravir.

FIN DE CLOTILDE.

HISTOIRE

DE

ROSE ET DE JEAN DUCHEMIN,

PUBLIÉE PAR

ALPHONSE KARR.

CHAPITRE I.

Je me suis mariée en 1815, l'année où Bonaparte levait tout le monde pour l'armée. Comme ceux qui étaient mariés ne partaient pas, on nous maria pour que mon mari ne partît pas, quoique fils de veuve. Huit jours après mon mariage, on a appelé mon mari; il fut exempt par le mariage. J'étais la treizième enfant de la maison de mon père. On me donna à mon mariage, en effets, la valeur de six cents francs. Mon mari était fils de veuve. Elle avait encore un autre fils et une fille; elle avait un peu de biens qu'elle n'avait pas l'intelligence de ménager, ni la mère ni la fille. Mon mari n'avait en mariage que la chemise de dessus son corps, et qui n'était encore guère valable. Il était marin, il n'avait aucun filet pour faire son état, ni aucun habillement propre pour la mer. On nous mit en ménage entre quatre murailles sans meubles d'usage d'homme. Mon père nous donna une vieille couche de feu mon grand-père, que nous fîmes raccommoder un peu. On nous mit en ménage quinze jours avant Pâques. Il nous vint bientôt un enfant. Le boulanger nous donna du pain à crédit. Heureusement

Rose Duchemin.

trois ou quatre semaines après la saison du maquereau arriva. Comme il ne faut pas de filet pour faire cette pêche-là, mon mari eut donc son lot comme les autres. Mon père, qui avait un petit bateau, lui en donna le commandement et la maîtrise, et moi j'étais *mousse de terre* pour appeler les autres femmes pour aider à *virer* les bateaux quand ils reviennent de la pêche. Je gagnais encore un écu, ça nous faisait un lot et demi. Ils gagnèrent trois cents francs au lot. Nous fîmes faire quelques meubles les plus nécessaires; nous achetâmes six vieux filets d'un marin qui se démontait : il nous les vendit soixante francs, et autant qu'il nous fallut pour les réparer. Pendant que nous les réparions, nous ne gagnions rien : nous mangions sur le gain à venir. La saison d'aller faire la pêche à Dieppe approchait. Il fallut bien autre chose quand il fut question de faire la *pouche* que l'on a usage de faire au marin pour faire la pêche à Dieppe, il fallut faire une paire de grosses bottes de marin de trente francs, une paire de souliers de huit francs, deux paires de halavant, un surouest, un caban, un gros gilet de frot, trois paires de gros bas de laine